

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 27 MARS 2026 à 20h30

Le vendredi 27 mars à 20h30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 23 mars 2026, s'est réunie sous la présidence de Charles LABOURÉ.

Secrétaire de la séance : Etienne GOUTORBE

Présents : Loïc BERTIQUET, Laure BILLIONNET, Arnaud BLETTERY, Mathieu BONNEFOY, Alain FRAGNE, Etienne GOUTORBE, Alexandra HAMY, Nicole JULLIEN, Charles LABOURÉ, Aurélie MAZUIR, Christine PION, Séverine PRAS, Jean-Luc SOLLALLIER, Florent TIXIER, Jenny TRAVARD

- **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 22.03.2026 :** PV approuvé à l'unanimité

- **VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET GENERAL ET AFFECTATION DES RESULTATS :**
Section de fonctionnement : 517 848.54€ en dépenses et 558 452.99€ en recettes, soit un excédent de 40 604.45€ sur l'exercice et **un excédent de clôture de 180 727.66€** après intégration de l'excédent 2024.

Section d'investissement : 59 612.10€ en dépenses avec un reste à réaliser de 9 318€ et 117 254.60€ en recettes, soit un excédent de 57 642.50€ sur l'exercice et **un déficit de clôture de 30 202.74€** après intégration du résultat 2024.

Résultat de l'ensemble : 150 524.92 €

- **FIXATION DES INDEMNITES CONSEILLER DÉLÉGUÉ :** Les indemnités du maire et des adjoints ont été votées lors du dernier conseil municipal. Il convient également de délibérer au sujet du montant des indemnités du conseiller délégué. Il est convenu de fixer cette indemnité à la moitié de celle des adjoints soit 5.88% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

- **VOTE BUDGET PRINCIPAL 2026 :**

Le budget prévisionnel 2026 s'équilibre à 638 194,16€ en fonctionnement et 155 677,22 € en investissement, sans emprunt. Les principales opérations d'investissement budgétées sont : 11 600€ pour réserves incendie et 52 360€ sont également "capitalisés" pour la rénovation de l'école.

- **PROPOSITION D'APPUI À LA MOTION DU SIEL :** Projet de décentralisation – situation des syndicats d'énergies : une disposition vise à transférer aux départements les compétences aujourd'hui exercées par les syndicats d'énergies en tant qu'autorités organisatrices de la distribution d'énergie (AODE). Cela soulève la question du dessaisissement du bloc communal d'une compétence historiquement liée à la propriété des réseaux publics de distribution d'électricité et de gaz. La remise en cause du rôle d'AODE pourrait fragiliser le mécanisme de solidarité territoriale qui permet aujourd'hui au SIEL d'assurer l'intégralité des investissements d'électrification rurale.

Le SIEL demande aux communes d'affirmer leur engagement sur cette question, le conseil est favorable pour soutenir cette motion, une délibération sera prise dans ce sens.

- **PROPOSITIONS POUR LA CCID ET LA COMMISSION LISTE ELECTORALE :**

Suite aux propositions faites en conseil municipal, voici la composition définitive de ces deux commissions :

CCID (commission communale des impôts directs) : Titulaires : RUSSIAS Laurent, PION Jean-Yves, SOLLALLIER Jean-Luc, PRAS Séverine, HAMY Alexandra, MAZUIR Aurélie.

Suppléants : POLICON Gérard, BONNEFOY Mathieu, BOST Jacky, JULLIEN Nicole, COUAVOUX Isabelle, TRAVARD Jenny.

Commission liste électorale : Loïc BERTIQUET pour le conseil municipal, Bertille THIBAUT et Adrienne RANC pour l'administration et Michel MOLLARET et Dominique TIXIER pour le tribunal de grande instance.

- **QUESTIONS DIVERSES :**

Christine PION : Est-ce normal que les vitres des lampadaires n'aient pas été remises après leur passage aux LED au Vieux Cherier ? oui en effet, les verres créent des problèmes de réverbération.

Fin de la séance à minuit – prochain conseil municipal vendredi 17 juillet à 20h30

VIE DE LA COMMUNE

- **FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE :** jeudi 11 juin et lundi 13 juillet.

- **COMMISSION ENVIRONNEMENT ET RAPPEL AU CIVISME :** La commission environnement s'est réunie le 4 avril, elle a travaillé avec les cantonniers pour embellir les 2 bourgs : installations ou déplacements de jardinières et bacs à fleurs, plantations de nouveaux arbres et plantes.

La commune et les élus rappellent que les trottoirs sont destinés aux piétons, il est donc formellement interdit de se garer sur les trottoirs, même si c'est devant chez soi et qu'il n'y a pas de place libre à proximité immédiate, aucune circonstance n'autorise de se garer sur le trottoir, il s'agit d'une infraction passible de 135€ d'amende.

De nombreuses places de parking sont disponibles sur la place de la mairie notamment. De même, il est interdit d'entreposer les poubelles sur les trottoirs en dehors des jours de passage des éboueurs.

Dans chaque bourg, des distributeurs à sacs pour déjections canines ont été installés récemment, merci d'en faire bon usage. Pour rappel, les propriétaires des chiens pris sur le fait d'abandonner les déjections de leur chien sur l'espace public seront destinataires d'une facture de nettoyage de 35€ conformément à la délibération DE-2021-008 du 29.01.01.

ETAT CIVIL :

- naissance de Marceau BERGER du Vieux Bourg, le 11 mai
- mariage de Paul BARDOT et de Stacy Elizabeth SHUTTS le 28 mai

INFOS DIVERSES :

- ARS : L'agence régionale de santé effectuent régulièrement des contrôles inopinés de la qualité de l'eau du robinet chez les particuliers. L'agent en charge de ce contrôle peut vous présenter sa carte d'habilitation sur simple demande.

Fête de l'école de Cherier

VENDREDI 3 JUILLET
À PARTIR DE 18H - SALLE DES FÊTES
Début du spectacle de l'école : 18h15
Buvette sur place

Repas local
autour des métiers du coin
12€ Adulte / 5€ Enfant

Jambon à la broche & patates
Cochon Ferme de la Rochette
Patates des Jardins de Cherail

Fromage
Mas des Basco

Déllice à la fraise
imaginé par Delphine

Site internet commande repas

INPS - Ne pas jeter sur la voie publique

Repas uniquement sur pré-commande sur le site internet ou auprès d'un membre du bureau avant le 30 juin !

- **COUPURES ELECTRICITE** : le mardi 16/06 au Creux, Crezoilles, Le Capitaine, Gouttelion, Le Point du jour, Les Rivières et la Murette ; et le mercredi 17/06 à la Pertière, rue de la Salette, chemin des Roches St Agathe, Saudillat, Blanchardon, Bancillon, au bourg et au Vieux Bourg, à la Barrière, Roffat, Les Roches, Les Duits, les Fragnes et Font Grand.

ECHOS DES ASSOCIATIONS

- **LES CHEMINS DE TRAVERSE - BALADE GUIDEE DES CHEMINS DE TRAVERSE** : samedi 6 juin sur la boucle de 12,5 km qui a eu le plus de succès lundi 25/05 et qui passe par Bonnabaud, Crezoilles, Grassidet, le chemin du Suit, la croix de Tour, La Vialle, Tour. Dénivelé conséquent de 450m. Départ 14h devant la mairie, ouvert à tous, gratuit.

Fête de la Saint-Jean Moulins-Cherier

VENDREDI 26 JUIN 2026
COUR DE L'ÉCOLE DE CHERIER - PLEIN AIR

21H
Diffusion du match sur écran géant
France / Norvège

23H
Bal populaire avec Firemix

REPAS 10€
Assiette Bréchets de poulets - Frites maison
Pré-vente repas sur www.foyer-rural.fr

Entrée gratuite / Buvette sur place / Réservation repas en ligne conseillée !

Ne pas jeter sur la voie publique. INPS, Foyer Rural Moulins Cherier, 1 rue du haut des Moulins 42430 Cherier